

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 29/03/2022

Délibération n° DE-0012-2022

Objet : **Tableau des effectifs – Création d'emplois**

Le Président expose aux membres de l'assemblée qu'il convient d'actualiser le tableau des effectifs du Centre de Gestion pour tenir compte du développement de nouvelles missions et de différents mouvements ou évolutions de carrière au sein de l'établissement.

Il est proposé au Conseil d'administration de créer au tableau des effectifs 2 postes d'attaché et 3 postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le Conseil d'administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

**DÉCIDE**

La création au tableau des effectifs les emplois permanents à temps complet suivants :

- 2 postes d'attaché,
- 3 postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.



Fait à BORDEAUX, le 29 mars 2022

Le Président,



**Roger RECORS**  
Maire-adjoint de CESTAS

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE :

**29 MARS 2022**

PUBLIÉE LE :

**29 MARS 2022**